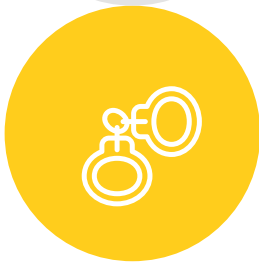


Ministère
de la Sécurité
publique

Profil des personnes prévenues confiées aux services correctionnels 2018-2019





Profil des personnes prévenues confiées aux services correctionnels 2018-2019



25 555 personnes
personnes prévenues ont été prises en charge par les Services correctionnels du Québec [- 8 %]¹

Détention avant ou pendant le procès

17 413 personnes [- 10 %]

Autre motif de détention provisoire

8 142 personnes [- 4 %]

Détention avant ou pendant le procès



12 %

sont des femmes



3,5 %

sont des Inuits



4,4 %

sont des Autochtones des Premières Nations



65 %

sont âgées de 25 à 49 ans



Santé

8 %

auraient des problèmes de santé physique et 11 % de santé mentale

35 %

prennent des médicaments d'ordonnance [+ 5 pts]

2,6 %

présentent un risque suicidaire



Intégration sociale

Ces personnes montrent une faible intégration sociale

91 % sont célibataires

76 % sont sans diplôme scolaire

59 % vivent seules

36 % ont des antécédents judiciaires

NOTES

1. Les données sont celles de 2018-2019.

L'information entre crochets indique la variation par rapport aux données de 2015-2016.

La variation des pourcentages est calculée en point de pourcentage (pt ou pts).



Chefs d'accusation

Nombre et nature

Moyenne de **6** chefs d'accusation par personne

47 % ont 3 chefs d'accusation ou moins

18 % ont omis de se conformer à une ordonnance ou promesse [+ 2 pts]

15 % ne se sont pas conformées à une ordonnance de probation [+ 2 pts]



Incarcération

Les infractions les plus fréquentes ayant mené à l'incarcération sont l'omission de se conformer à un engagement, le défaut de se conformer à une ordonnance de probation, la possession ou le trafic de stupéfiants et les vols de plus de 5 000 \$.



Acquittement ou libération

Les chefs d'accusation les plus fréquents pour lesquels il y a acquittement ou libération sont l'omission de se conformer à un engagement, le harcèlement criminel, les voies de fait et le défaut de se conformer à une ordonnance de probation.

Décision du tribunal

· Acquittement ou libération pour **55 %** des chefs d'accusation [+ 7 pts]

· Incarcération pour **43 %** [- 4 pts]

· Peine dans la communauté pour **2 %** [- 3 pts]

Population moyenne quotidienne



24 % à l'Établissement de détention de Montréal [- 3 pts]

22 % à celui de Rivière-des-Prairies

12 % à celui de Québec – secteur masculin

Durée moyenne des séjours

55 jours en détention provisoire avant ou pendant le procès [- 5 jours]

